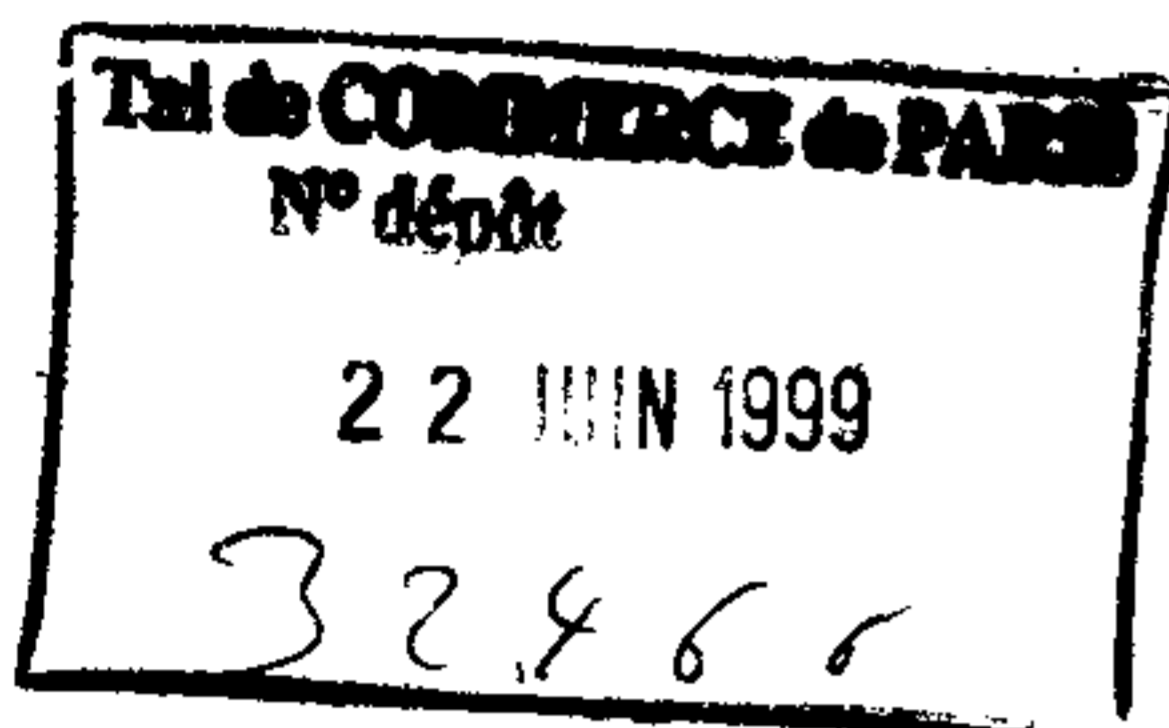


COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT
Société anonyme au capital de 10.000.000 F
Siège social : 25, rue François 1er, 75008 PARIS
R.C.S PARIS B 950 039 065



79 B 78 66

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 FEVRIER 1999

L'an-mil-neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf,

Le douze février,

A 11 heures,

Les administrateurs de la société COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT se sont réunis en Conseil, au siège social de la société, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion, sont présents :

- Monsieur Roger SERRE, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Yves ENREGLE, Administrateur,
- L'Association ADIP, représentée par Monsieur Bernard DERAY, Administrateur,
- L'Association IGS, représentée par Monsieur Roger BURNEL, Administrateur.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Monsieur Roger SERRE préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Président donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur Bernard MONTEIL de ses fonctions d'Administrateur et de Directeur Général.

Le Président rappelle au Conseil que Monsieur Bernard MONTEIL a présenté sa démission de ses fonctions d'Administrateur et de Directeur Général de la société COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT à compter du 31 décembre 1998.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Bernard MONTEIL de ses fonctions d'Administrateur et de Directeur Général laquelle a pris effet le 31 décembre 1998 et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au Président à l'effet d'effectuer toutes formalités de droit.

* *
*

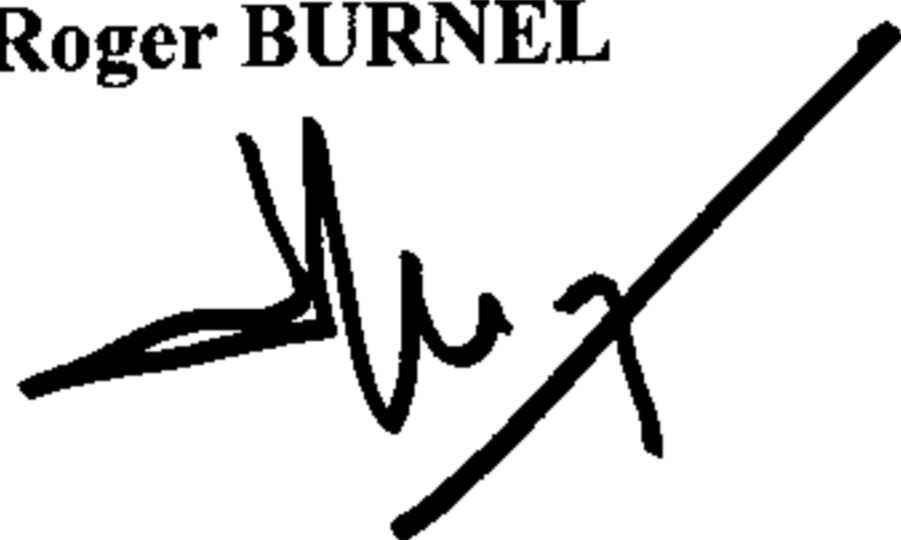
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et les Administrateurs.

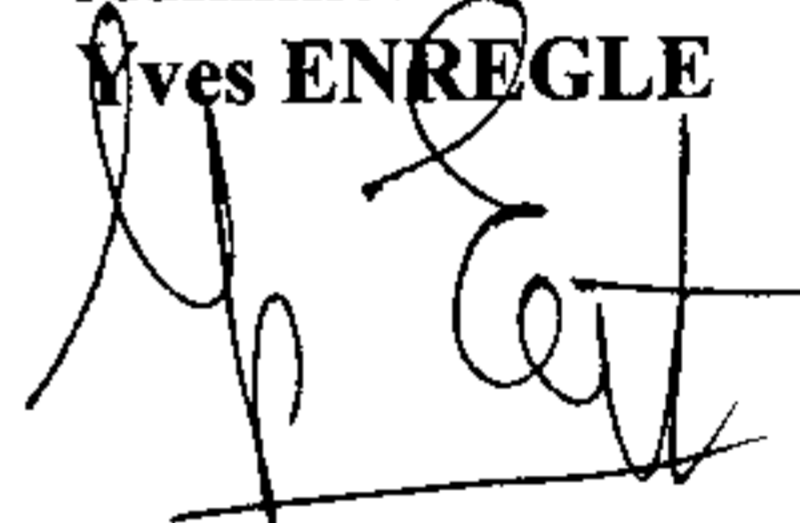
Le Président
Roger SERRE



Administrateur
Pour l'Association IGS
Roger BURNEL



Administrateur
Yves ENREGLE



Administrateur
Pour l'Association A.D.I.P
Bernard DERAY

